

Spirales



Buno - Octobre 2017

Spirales

9/2017 Bulletin d'information de l'AAVE

Sommaire

2 - Edito

Bravo Gilles !

3 - L'actualité de l'AAVE

A vos agendas...

4 - Décollage immédiat...

Opération de promotion

6 - L'Envol en finale...

Le point sur les travaux du restaurant

8 - 1.149 km pour une Twizy

Le Challenge 50 ans à Gilles Navas

10 - Débriefing d'un vol record

Récit d'un circuit extraordinaire...

12 - Guide Remorqueur

Mise à jour de cet outil pédagogique



 Île de France



Ont participé à ce numéro : B. Pontanus, P. Piétu, J.-N. Marquet, A. Mazalérat, F. Besse.

Bravo Gilles !

Gilles, bravo pour ton exceptionnel vol Vinon/Buno/Vinon et merci d'être venu à Buno pour nous conter comment tu l'as réalisé !

Une telle réussite ne doit rien au hasard : une préparation sans faille, une capacité à exploiter des conditions aérologiques fort différentes, des copains en soutien et, bien entendu, du talent.

Il y a quelque temps encore, voler ainsi sur de telles distances entre les Alpes et la capitale était considéré du domaine du rêve mais tu as fait tomber une barrière et donné l'espoir de plus grands vols encore. Merci aussi d'avoir accepté de communiquer et transmis ton expérience. A présent tu repars en silence au volant d'une Twizy, lot du challenge lancé par Buno. Quel autre club sera tenté de proposer le prochain challenge et qui sera en mesure de le gagner ?

Jean-Noël MARQUET
Président

NB : tous les liens ou sites internet figurant dans ce bulletin (même ceux sans texte souligné et en couleur) sont interactifs. Cliquer sur le lien pour y accéder !

Bulletin de l'Association aéronautique du
Val d'Essonne destiné à ses membres.

AAVE

Aérodrome de Buno-Bonnevaux

91720 Buno-Bonnevaux

www.aave.fr

Tél. : 01 64 99 49 41

L'actualité de l'AAVE

3



■ Pour les instructeurs...

A vos agendas pour noter votre présence à Buno le dimanche 5 novembre, pour une réunion "débriefing instructeur" de la saison 2017.

Profitons de ce numéro de Spirales pour rappeler que la traditionnelle réunion d'information de la commission Formation-Sécurité de la FFVV en région parisienne aura lieu à Paris, le 16 décembre, au FIAP Jean Monnet (Paris 14^e). En tant qu'instructeur, vous avez dû recevoir un mail de la FFVV sur ce sujet.

Destinée aux dirigeants de clubs et aux instructeurs, cette réunion a pour but de passer en revue différents sujets d'actualité, de l'accidentologie à l'application de la nouvelle réglementation européenne. Rappelons que le déjeuner est pris en compte par la FFVV.

Au programme :

- 1) Le chemin pour devenir DTO (Declared Training Organisation) le 8 avril 2018.
- 2) Changements réglementaires (conversion des licences, règles opérationnelles à venir)
- 3) Accidentologie (statistiques, thématiques des accidents graves, pilotes étrangers, réapparition des accidents mode de lancement, contribution OGN)
- 4) Présentation des nouveautés (CRIS, Guide du remorquage, Flarm, etc.)
- 5) REX (statistiques, sujets procédures et vigilance)
- 6) GESASSO (présentation et initialisation)
- 7) Espace aérien

Autorisation d'atterrissage à Buno (trafics extérieurs)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdM9RpcYqmtFN8idJh-as8gTHabvQR8M_iA05OCJ_hiqirmg/viewform?usp=send_form

■ Journée Sécurité

La fin de saison arrive et les travaux d'hiver commencent à se mettre en place dans les ateliers mais l'activité vol n'est pas pourtant achevée...

Une journée Sécurité est ainsi prévue le samedi 28 octobre. Le but principal est de voir en conditions réelles les positions dites inhabituelles ainsi que des autorotations. Prévoir 60 € pour le remorqué voltige. Inscrivez-vous en élève sur le planning dès que possible.

■ Portes ouvertes pour les clubs locaux

Le dimanche 29 octobre, l'AAVE a invité les aéro-clubs de la région à venir découvrir notre terrain en venant sur le terrain en avion, ulm ou motoplaneur...

L'occasion de partager un café-croissant tous ensemble, de faire la promotion du vol à voile dans le sud parisien et d'éventuellement compter quelques membres supplémentaires l'an prochain.

Rappelons que le terrain de Buno est à usage restreint et qu'une autorisation d'atterrissage est nécessaire au préalable. Elle peut être faite en ligne via le lien publié en bas de cette page...

■ Voltige, ULM et motoplaneur

Après le 28 octobre (journée Sécurité), après le 29 octobre (portes ouvertes pour les aéro-clubs régionaux), une autre activité vol est encore prévue du 30 octobre au 5 novembre avec l'organisation d'un stage voltige en planeur. Le stage sera encadré par Nicolas Bernollin.

Durant cette semaine, il sera également possible de se former, s'entraîner ou se perfectionner sur le Dynamic et/ou le SF-25.

■ Coupe des vaches

La traditionnelle coupe des vaches se déroulera le 2 décembre avec soirée déguisée... Plus d'informations très prochainement par mail ou par le prochain Spirales.



Installation
du stand
avant l'arrivée
du public

Décollage immédiat...

Le club d'aéromodélisme de Saint-Fargeau-Ponthierry et Gérard Gaillard, concepteur d'un simulateur d'A320, ont été à l'initiative d'une exposition (Décollage immédiat...) centrée sur l'aéronautique. Elle a eu lieu les 6, 7 et 8 octobre. Le vaste site utilisé – 4 courts de tennis couverts de la base de loisirs Seine Ecole – a permis d'accueillir 12 exposants (notamment des simulateurs d'A320, de Boeing 737, de Bell 206, de contrôle aérien, une école d'ingénieurs Polytec, Aviation-



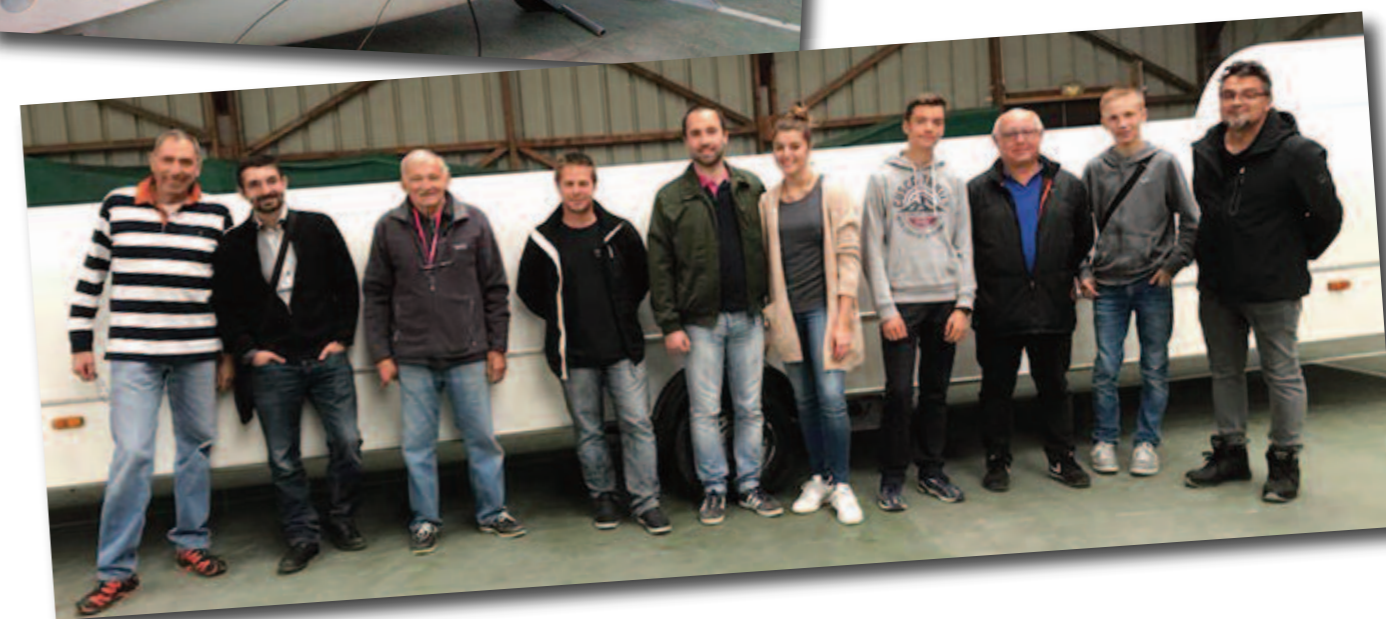
sans -Frontières, l'Aéro-Club de France, des modèles réduits et l'AAVE... Le club était ainsi présent avec le Pégase BBX, son simulateur et des panneaux d'affichage. Pendant ces trois jours, de nombreux membres ont assumé l'animation du stand en fournissant commentaires et/ou explications sur notre sport. Le simulateur n'a pratiquement pas désempilé en particulier par des jeunes, voire très jeunes. Les contacts avec le public laissent espérer des retombées à travers des VI ou des adhésions. Notre terrain, bien que limitrophe de la Seine-et-Marne est trop peu présent sur ce territoire en terme de promotion. Pour les habitants du sud de ce département, il n'est géographiquement pas plus éloigné que Moret. Cette exposition, en principe renouvelable tous les deux ans, peut contribuer à rétablir un certain équilibre. ■ **Pierre Piétu**



Le simu en
"plein vol"...



Merci aux bénévoles du club
pour l'animation du stand
de l'AAVE





Porte-accordéon pour l'entrée principale avec une grande baie vitrée pour pour de luminosité...



Comme le précise le planning sur le site de l'AAVE, les travaux de L'Envol ne sont pas achevés. Il reste notamment les gouttières... en cours selon les conditions météorologiques. Le poêle à granulés est commandé. Après installation d'un bardage en bois à l'extérieur pour l'isolation, le toit a reçu son isolation en chanvre à partir de la



mi-octobre. Une date d'ouverture ne peut être précisée à cet instant. Voici quelques photos pour avoir une première idée des améliorations apportées... ■



Fenêtres remplacées...



Toilettes aux normes personnes handicapées



Photos © Eric Mercier

1.149 km pour une Twizy

Le précédent Spirales évoquait l'aller-retour Vinon-sur-Verdon/Buno réalisé par Gilles Navas le 14 juillet dernier. A l'échéance de la fin août, date butoir du Challenge des 50 ans de Buno, ce vol est resté le "plus long au départ, à l'arrivée, ou comme point tournant" comme le stipulait le règlement. Le 16 septembre, Gilles Navas

est donc venu à Buno recevoir son prix, une Renault Twizy. Voici l'allocution de Jean-Noël Marquet, président de l'AAVE, à cette occasion...

Remise des clés...

Bonjour à tous les vélivoles et à ceux qui les accompagnent... Je suis extrêmement heureux de vous recevoir sur la plate-forme de Buno... et que la météo soit clémente pour cette remise du prix à Gilles Navas. L'association dite Association Aéronautique du Val d'Essonne (AAVE) vient de fêter ses 50 ans en juin dernier. Certains d'entre vous étaient là. Le challenge est étroitement associé à ce cinquantenaire et c'est un événement exceptionnel pour la communauté vol à voile. L'AAVE/Buno-Bonnevaux est l'héritière du très important centre de vol à voile de La-Ferté-Alais, un des pionniers du vol à voile moderne. Au début des années

60, l'entrée en vigueur d'une nouvelle organisation de l'espace aérien au sud de Paris a littéralement "écrasé" La-Ferté-Alais, y rendant impossible la poursuite de l'activité vélivole. Grâce au dévouement acharné de Bernard Schneider, aidé d'une petite équipe, l'aérodrome de Buno-Bonnevaux a été créé et l'activité vélivole a pu renaître en 1967.

Quelques mots sur ce challenge ?

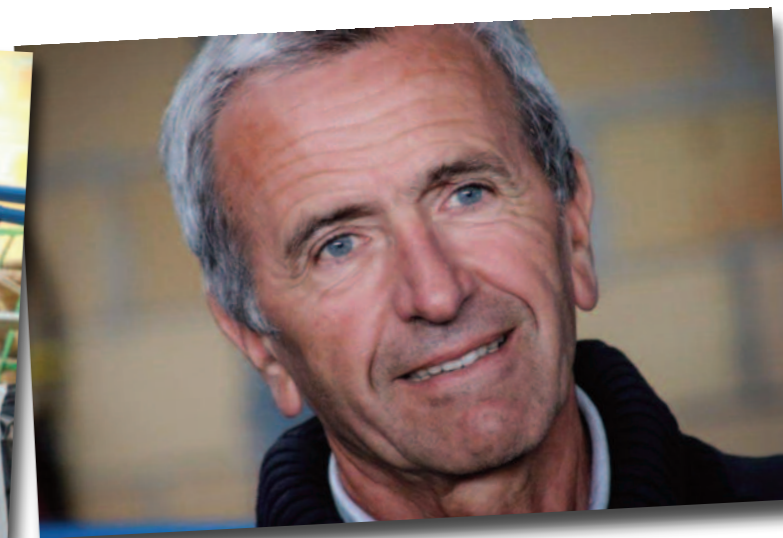
Pourquoi un challenge ? L'intention est de promouvoir le vol à voile dans son volet emblématique des vols de grande distance et de communiquer sur l'AAVE qui fête son cinquantenaire

Qu'y a-t-il à gagner ? de la notoriété en communiquant et en créant une émulation entre pilotes et un prix, en l'occurrence un véhicule électrique Renault Twizy... non émetteur de CO2 comme nos planeurs ! Que fallait-il faire ? Parcourir la plus grande distance en planeur en décollant, atterrissant ou en venant virer Buno ! Qui sont les porteurs de ce projet ? Je salue Alain Mazalérat qui a été l'instigateur de ce projet, projet qui a fédéré et réuni des vélivoles de très haut niveau. J'associe Franck Thiébault qui ne peut être présent aujourd'hui, François Trouckine et Benoît Pontanus... ainsi que des bénévoles. Qui emporte le prix ? Gilles Navas... mais il est utile de citer aussi ceux qui tentent de gagner ce grand prix. Notons que Gilles a établi aussi un record de France ! En tant que président de l'Association, je

tiens à remercier toutes celles et ceux qui à leur façon ont permis à l'AAVE de se développer et de perdurer. Merci aux organisateurs de ce challenge : j'ai cité les instigateurs mais d'autres ont apporté leur contribution : la FFVV pour l'appui qu'elle a pu apporter lors de l'organisation de ce challenge, la "Netcoupe"...

Et puis sans les nommer, je remercie nos sponsors de la saison 2017 et dont les noms figurent sur nos supports de communication. Cependant, je n'en citerai qu'un seul : Renault Etampes représenté par son directeur, Philippe Torossian. A présent, je tiens à remercier nos élus en leur donnant la parole :

Monsieur le Maire de Buno-Bonnevaux : Bernardin Coudoro
 Monsieur le maire de Milly, Patrice Sainsard
 Monsieur le président du Parc Naturel Régional du Gâtinais français, Jean-Jacques Boussaingault
 Monsieur le vice-président de la Communauté de Communes des 2 Vallées : Philippe Berthon et le Président Pascal Simonnot
 Madame Caroline Parâtre, conseillère départementale au Conseil départemental de l'Essonne ;
 Monsieur Franck Marlin, député de la deuxième circonscription de l'Essonne et maire d'Étampes
 Le représentant du Conseil général d'Île de France
 Monsieur Serge Dassault, sénateur de l'Essonne... ■ Jean-Noël Marquet





Photos © Eric Mercier



bienvenu. A partir de Moulins les conditions deviennent correctes. Le reste du vol est "sans problème".

Au retour, une "rue" est bien établie entre les monts du Lyonnais et les monts du Forez.

Alain Mazalérat précise que "Gilles est le premier à réaliser ce vol, ambition de beaucoup depuis de nombreuses années ! Bien que les conditions de ce 14 juillet n'étaient pas exceptionnelles. Il a ajouté 4 autres vols extraordinaires, toujours au départ de Vinon : 1.312 km le 25 juillet (14h 30mn de vol ! avec virages au nord de Léznigan-Corbières puis au nord du lac de

Côme) allongé à 1.526 km en 5 points de virage, 1.023 km le 2 août (11h05 mn), 1.032 km le 5 août (10h30mn) et 1.015 km le 2 septembre (1.305 km sur 5 PV et 13h 00mn). La très grande forme !

N'oublions pas qu'au départ de Fayence, Baptiste Innocent a réalisé des vols comparables ! Et le 7 juin, depuis Saint-Auban-sur-Durance, en compagnie de Pierre Lemaire, il a essayé de monter à Buno. Mais comme à Vinon ce jour-là, il n'y avait pas de vent à l'aube... La saison 2017 dans les Alpes du Sud ne se terminera que le 31 décembre. Le premier 2.000 km en France est-il pour bientôt ?" ■ **Alain Mazalérat**

Débriefing d'un vol...

Après le discours de Jean-Noël Marquet, Alain Mazalérat prenait la suite pour saluer ce vol de 1.149 km déclaré et réussi comme prévu, réalisé en 12h35 (durée du vol 13h25)...

"Bravo Gilles ! Ce vol magnifique couronne l'ambition de l'AAVE de voir se réaliser un très grand vol en planeur. S'y ajoutait aussi la perspective d'avoir la joie de saluer les planeurs virant Buno, qui seraient un peu comme les convives d'un joyeux banquet levant leurs verres au plaisir de partager un évènement unique !".

Ensuite, à l'aide de l'animation See You sur laquelle figurent les vols des 3 planeurs de Vinon lancés sur le même parcours (l'ASH-25 de Gérard et Jean-Noël Herbaud ainsi que le DG-800 de Nobile Corvino), Gilles Navas a commenté son vol et apporté

quelques précisions (vidéo complète à voir avec le lien en bas de page) :

– C'est jeudi 13 juillet au soir que Gérard l'a averti d'une possible situation favorable pour le 14.

– Donc, arrivée à Vinon très tard en soirée et le lever à l'aube du 14 est difficile.

– Montage du planeur, plein complet des ballasts, préparation finie, le décollage est possible à 7h30.

– Les rotors du Lubéron et du Ventoux sont matérialisés.

– Des cumulus sont déjà bien présents au nord de Valence sur la rive ouest du Rhône. Le premier thermique exploité est très bon. Mais en poursuivant la route vers le nord, la convection devient médiocre. Un petit alignement sous le vent des monts du Forez, qu'il faut aller chercher, est le

La vidéo de cette journée par Eric Mercier avec le débriefing du vol...

<https://vimeo.com/236043094>





Guide Remorqueur...

Récemment, la commission Formation-Sécurité a édité un nouveau "Guide pratique du pilote remorqueur". Ce nouveau guide remplace désormais les précédentes éditions car il est à jour vis à vis de la réglementation, avec notamment la disparition du retour au sol remplacé par un largage du planeur en altitude avant que ce dernier ne revienne se poser seul, le pilote décalant son point d'aboutissement suite au câble pendant sous le nez du planeur... Ce Guide aborde la pratique pour tous les types d'aéronefs remorqueurs, les avions mais aussi les motoplaneurs (TMG) et les ULM – ces derniers apportant des spécificités pour leur usage suite à leurs faibles masses et faibles puissances. Cette nouvelle édition est aussi à jour vis-à-vis

des nouvelles approches en matière de sécurité, avec la prise en compte de la gestion des erreurs et des menaces (TEM ou Threat and Error Management). Ces menaces sont citées dans chaque chapitre et, de plus, un chapitre entier est consacré à la "criticité" du remorquage. Ainsi, toutes les menaces ou erreurs possibles dans toutes les phases de vol (du roulage au départ jusqu'au retour au hangar via la préparation du vol, les conditions météo, le décollage, la montée initiale, le largage, la descente, l'intégration dans le circuit, l'atterrissage, les signes conventionnels, l'environnement du terrain, le convoyage, les facteurs humains, etc.) sont passées en revue avec les parades à mettre en place. C'est donc une refonte complète et totale du contenu qui a

été faite. L'ensemble des informations nécessaires pour pratiquer, efficacement et dans les meilleures conditions possibles de sécurité, le remorquage de planeur avec un avion, un motoplaneur (TMG) ou un ULM est ainsi traité en 10 chapitres sur 80 pages bien illustrées (au passage, un grand nombre de photos ont été prises à Buno !). Ce guide est le fruit de la longue expérience du remorquage accumulée par les vélivoles et constitue le document de référence désormais associé à la méthode de formation des pilotes remorqueurs déposée par la FFVV et intégrée dans l'ATO, décrivant les méthodes approuvées par l'Autorité. Récapitulant la formation au sol, la formation en vol sans planeur et la formation en vol avec remorquage, il est complété d'une fiche de progression à photocopier pour un suivi de la formation. Les pilotes désireux d'obtenir la qualification de "pilote remorqueur" doivent avoir pris connaissance de ce document avant de débiter leur formation. Quant aux pilotes déjà qualifiés, ils y trouveront matière à s'informer et à maintenir leurs compétences au meilleur niveau. Il est ainsi recommandé de le consulter régulièrement, en particulier en début de saison, après l'interruption hivernale... Comme les autres ouvrages édités par la FFVV ces dernières années (Lancement au treuil, Sécurité du vol en montagne, Evacuation d'un planeur en situation d'urgence, Mémento de l'instructeur de pilote de planeur, Risque aviaire, etc.), ce nouveau "Guide pratique du pilote remorqueur" est déjà téléchargeable gratuitement sur le site www.ato.cnvv.net item Documents puis Documents de référence. De plus, une version "papier" a vu le jour. Elle sera diffusée (hors frais de port) à un "prix coûtant" de 5 €, notamment lors de la journée d'information de la commission Formation-Sécurité du 16 décembre à Paris, à laquelle sont conviés dirigeants et instructeurs. Si vous n'êtes pas présent à cette réunion mais que vous souhaitez acquérir ce guide en version "papier", le préciser au club avant la mi-décembre. ■

Chapitre 2
Particularités du remorquage de planeurs par ULM

Chapitre 4
Situations particulières

Chapitre 5
Gestion des risques, parades pour les atténuer

Chapitre 7
Equipements spécifiques, accastillage

Chapitre 8
Limitations de masse et de performances

En treuillée ou en remorqué, lors du décollage...



...la sécurité, c'est la main sur la poignée jaune